L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 20 NOVEMBRE 1892.

PETITES ANNONCES

MME JACOBS, 185 Canal. Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 23 oct.—4im

DEMANDES.

ON demande—Une fille française compétente pour le ménage. S'adresser 196 rue Septième, entre les rues Chestnut et Camp. 20 nov—

DEMANDE—Un jeune homme désire chambre et pension dans une famille respectable du 1ème district. S'adresser 85 Bourbon. 20 nov—1f

ON demande des jeunes filles et des jeunes garçons. Travail régulier et léger. Bons gages. S'adresser aux Magasins Cotton Mills, rue du Collège et Constance.

ON demande une femme, 126 Esplanade : cuisine et ménage. 20 nov—1f

ON demande—Trois commis-vendeurs et dames préposées à la vente, tous expérimentés. Bons gages et position permanente. On demande du personnel connaissant les affaires de la rue du Canal.—J. KUHN & SON, 131 Canal. 20nov—1f

ON demande une gardienne d'enfant. Bon salaire. S'adresser de suite à Mme Riverire 40 rue Toulouse. 20 nov—

ON demande—Une domestique de maison et une gardienne d'enfant. Bon salaire. S'adresser de suite à Mme Riverire, 40 Toulouse. 20 nov—1f

ON demande—Une belle paire de vases de Sèvres. Prix libéral. S'adresser "no dealer" bureau de l'Abeille 13 nov—3f

ON demande une femme blanche, comme cuisinière, mais de bonnes recommandations. S'adresser à l'Abeille. 18 nov—18 19 20

ON demande immédiatement une cuisinière de premier ordre. S'adresser avec recommandations avenue Jackson, 194, entre Camp et Magazine. 18 nov—3f

ON demande.—Une bonne blanchisseuse, s'abstenant sauf au ménage, au No 94 Esplanade. S'adresser immédiatement. 11 nov—

A VENDRE.

POUR cause de changement d'affaires, les installations et le stock du magasin Jackson. S'adresser rue Ste-Anne et Chartres. J. Sénac. 5 nov—1m

A VENDRE—15 vaches laitières de chez Durham, Jersey et Holstein croisées, vêlant d'avril des vêlages. S'adresser 28 rue St-Mary, près Rousseau. 17nov—7f

A VENDRE—Pharmacie faisant bonnes affaires. S'adresser O. Lelièque, 130 Exchange Alley. 1nov—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de A. M. Buchols.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,774—Division B —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les réclamations (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Bernard McCloskey, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 nov—20 25 29

Succession de John Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,448—Division D —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les réclamations (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par C. Doyle, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 nov—20 25 29

Succession de James Clapp Baille.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,298—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les réclamations (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Angèle Anna Elizabeth Baille, veuve de James Clapp Baille, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour :
A. V. FLOTTE, Greffier.
15nov—15 19 25

Succession d'Elina Marguerite Félicité

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,425—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les réclamations (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Prosper Pierville Foy, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour :
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 nov—15 19 25

Succession de John L. Wehmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 37 641—Attendu que Mme Wehmann à Anna, veuve en premières noces de Frederick Schroeder et en secondes noces de John L. Wehmann, a présenté une requête à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John L. Wehmann, décédé intestat avec ceci que le présent donné à tous ceux qu'il peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15nov—15 16 20

Succession de Andrew J. Stephens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,834—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les réclamations (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Vinet, administrateur public, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 nov—15 15 20

Succession de Mme Louise Leith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,675—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les réclamations (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gustave E. Rosentreter, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
11 nov—11 15 20

AVIS AUX CREANCIERS.

J. C. Fotheroat vs ces créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,746—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les réclamations (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par C. Doyle, administrateur public, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 nov—20 25 29

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE et de District pour la cité d'Orléans—No 34,439—Division C—Succession de Bernard Stable, Catherine Stable et Helen Stable, défunts, que Maryert Dyer, résidant dans le comté Arapahoe, Etat de Colorado, intrice de la même Therese Stable, a pétitionné à la cour pour avoir l'autorisation de prendre possession de et transporter de l'Etat de la Louisiane, les biens appartenant à la cité mineure. Avis est par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande de la dite pétitionnaire ne devrait pas être accordée.
Par ordre de la Cour.
Nouvelle-Orléans, 11 novembre 1892.
EUG. D'HERBETE, Député Greffier.
15 nov—4f en 20j

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE et de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,072—Division C—Rito Adam F. Stall vs ces créanciers—Ordre de Cour—Que la succession des biens de ses testamentaire Rito Adam Pinto Stall soit et est en la présente accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion soit convoquée et tenue par M. F. Dumas, Esq., notaire, au bureau No 128 rue Gravier, en cette ville, le LUNDI, 28me jour de novembre 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de dit pétitionnaire, afin qu'un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que E. H. McCaleb, Jr. Esq., soit nommé pour surveiller les opérations absente dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1892.
Signé : FRED. D. DING,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de cette Cour, Division C, maintenant absent sur congé.
Pour copie conforme.
JAS. D. HANKIN Député-Greffier.
5 nov—4f en 20 nov

LE BON COIN où il faut acheter DES BILLETS DE LOTERIE
Au tirage du 8 Nov., 80 lots gagnants y ont été vendus.
Faites en autant que R. J. LANNES chez chez vous ; vous y trouverez le bonheur.
Coin des rues Camp et Girod.
Ville Orléans. Lne.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 19 NOVEMBRE—CLASSE No 275
Tirage de 4 heures P. M.

73 30 54 64 16 65 48 57 19 41 72 70 34

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et leur sincérité est sans doute.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 19 novembre 1892.—A 4 heures P. M.
J. A. A. BOURSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les places de nos tirages quotidiens peuvent être vus et tous jours dans toutes les journaux

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'en 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires qui lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages mensuels (Janvier et Juillet) tous les autres mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, pour intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, accorde aussi qu'il vaut :

Nous déclarons, par les présentes, que nous prendrons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont leur avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons fac-simile de nos signatures.

Tirage Semestriel Extraordinaire

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 13 DECEMBRE 1892

GROS LOT: $150,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de ...	$150,000, soit	$150,000
1 Lot de ...	40,000, ...	40,000
1 Lot de ...	20,000, ...	20,000
1 Lot de ...	10,000, ...	10,000
2 Lots de ...	5,000, ...	10,000
5 Lots de ...	2,000, ...	10,000
25 Lots de ...	600, ...	15,000
100 Lots de ...	400, ...	40,000
300 Lots de ...	200	60,000
300 Lots de ...	100, ...	30,000
500 Lots de ...	80, ...	40,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $300, soit	.....	$30,000
100 Lots de ... $190,	.. ..	19,000
100 Lots de ... $90,	.. ..	9,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $40, soit	.....	$39,960
999 Lots de $40,	.. ..	9,000
3,434 Lots se monteront à	.....	$530,920

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $10; Demis, $5; Cinquièmes, $2; Dixièmes, $1; Vingtièmes, 50 cents; Quarantièmes, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entier ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS.

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES.

Sur lesquelles nous prélèverons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'expresse sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Bonnes Endresse en plein et faites les règlement Hotels.

Les Chèques ayant pour les lots détendant le service de la Loterie à POUTRE LA Loterie, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les lotes de lots.

Les lotes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localité ayant chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucune.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui a vu de nouvelles de la Cour Suprême des Etats-Unis, consacre le contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restant en vigueur JUSQU'EN 1895.

En vainqueur un lot et de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Gérants G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CASSIDY, ayant assez la garantie de quatre Banques Nationales, par l'intermédiaire de leurs Président, de payer à importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes infâmes et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et en exiger un billet qui leur avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent le chance du lot gagnant.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mutual Loan & Building Co.
—vs.—
Mlle Rose Catherine Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,313.—Il sera vendu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Escau St-Charles, dans la rue de chaussée de l'Hôtel St-Charles, entre Carondelet et Gravier, en ville, le MERCREDI, 7 décembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans la Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Gasquet, Liberté, Commune et Frankfort, formant l'encoignure des rues Gasquet et Liberté et ayant, en mesure américaine, cinquante-trois pieds six pouces de face à la rue Gasquet, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur et face à la rue Liberté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 nov—5 10 17 23—déc 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un wagon à rencontre à quatre roues.

Léopold Block vs Henry Block & Bro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 36,911.—En vertu d'un ordre de vente rendu dans cette affaire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 14 novembre 1892, à 10 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—

Un wagon à rencontre à quatre roues.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 nov—10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. W. Flanders versus T. B. Caennsso, Mme Margaret Caennsso et Mlle Annie Meitzler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,327—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Escau St-Charles, dans la rue de chaussée de l'Hôtel St-Charles, entre Carondelet et Gravier, en ville, le MERCREDI, 23 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, titres et intérêts de la dite défendeur sur la propriété ci-après décrite, savoir :

Une partie du lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Indépendance, Pris Jean, Kerlerec et St-Claude, mesurant 47 pieds 8 pouces de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions Comptant, 20 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. R. Kor, Esq. Not. P., aux frais de l'acquéreur.
10 nov—15 20 30—déc 7 14 21

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages simples et doubles dans le Quatrième District.

Nos 79, 81 et 83 rue Sixième, entre Annonciation et Chippewa.

A l'encan. A terme.

Succession de Mme V. Wm Erdmann.

No 36,446—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau No 66 rue Carondelet—MERCREDI 23 novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon F. A. Monroe, juge de cette Cour, Division C, maintenant absent sur congé, daté le 2 novembre 1892, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée :

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Carondelet, Delgado, Claiborne et Robertson, mesurant 41 pieds 8 pouces de face à la rue Carondelet sur 100 pieds de profondeur.

Conditions Comptant, 20 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. R. Kor, Esq. Not. P., aux frais de l'acquéreur.
10 nov—15 20 30—déc 7 14 21

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages simples et doubles dans le Quatrième District.

Nos 79, 81 et 83 rue Sixième, entre Annonciation et Chippewa.

A l'encan. A terme.

Succession de Mme V. Wm Erdmann.

No 36,446—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau No 66 rue Carondelet—MERCREDI 23 novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon F. A. Monroe, juge de cette Cour, Division C, maintenant absent sur congé, daté le 2 novembre 1892, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée :

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Carondelet, Delgado, Claiborne et Robertson, mesurant 41 pieds 8 pouces de face à la rue Carondelet sur 100 pieds de profondeur.

Conditions Comptant, 20 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. R. Kor, Esq. Not. P., aux frais de l'acquéreur.
10 nov—15 20 30—déc 7 14 21

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages simples et doubles dans le Quatrième District.

Nos 79, 81 et 83 rue Sixième, entre Annonciation et Chippewa.

A l'encan. A terme.

Succession de Walter Dunstan.

No 36,920—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau No 66 rue Carondelet—MERCREDI 23 novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon F. A. Monroe, juge de cette Cour, Division C, maintenant absent sur congé, daté le 2 novembre 1892, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée :

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Carondelet, Delgado, Claiborne et Robertson, mesurant 41 pieds 8 pouces de face à la rue Carondelet sur 100 pieds de profondeur.

Conditions Comptant, 20 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. R. Kor, Esq. Not. P., aux frais de l'acquéreur.
10 nov—15 20 30—déc 7 14 21

PAR HENRY STERN & CIE.

Souliers ! Souliers ! Souliers !

Pour le compte de qui cela peut concerner.

1000 Cartons de bottes et souliers légèrement endommagés par l'eau, et 9,500 cartons de marchandises nouvelles et de saison.

PAR HENRY STERN & Cie, Encanteurs.—Il sera vendu le mardi 22 novembre 1892, à leur salle d'encan, 186 rue de la Commune près de Camp, à 11 h. 30 A. M. précises : Les marchandises décrites ci-dessus, comprenant un assortiment complet de tous genres.

Cette attraction sans précédent mérite votre attention.
20 Nov.—20, 22—2f.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDICHS

PROPRIETE DE CHOIX,

Rue Indépendance, entre Bourgogne et St-Claude.

Succession d'Androne Frey.

No 35 673—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDICHS—A. Gen. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 21 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. F. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent sur un congé, daté le 2 novembre 1892, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée :

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Indépendance, Pris Jean, Kerlerec et St-Claude, mesurant 47 pieds 8 pouces de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions Comptant, 20 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. R. Kor, Esq. Not. P., aux frais de l'acquéreur.
10 nov—15 20 30—déc 7 14 21

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages simples et doubles dans le Quatrième District.

Nos 79, 81 et 83 rue Sixième, entre Annonciation et Chippewa.

A l'encan. A terme.

Succession de Walter Dunstan.

No 36,920—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau No 66 rue Carondelet—MERCREDI 23 novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon F. A. Monroe, juge de cette Cour, Division C, maintenant absent sur congé, daté le 2 novembre 1892, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée :

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Carondelet, Delgado, Claiborne et Robertson, mesurant 41 pieds 8 pouces de face à la rue Carondelet sur 100 pieds de profondeur.

Conditions Comptant, 20 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. R. Kor, Esq. Not. P., aux frais de l'acquéreur.
10 nov—15 20 30—déc 7 14 21

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une charmante résidence avec de grands terrains dans le gentil Quatrième District, entourée par les belles résidences de MM. HARDIN, VISARD, MAY, DELGADO, MACHECA, TRUFANT et autres.

Philip, coin Camp.

Succession de Julia T. Chalk.

No 90,711—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

Mercredi, 14 Décembre 1892.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. G. H. Robinson, encanteur—Bureau, 8 Jackson place, entre Carondelet—MERCREDI, 14 décembre 1892 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, Juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de cette Cour, Division C, maintenant absent sur congé, daté le 4 novembre 1892, dans l'affaire de la succession de James Dillon, Dossier No 32,948, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné par le No 16 de cette No 29, et mesure 30 pieds de façade sur Sixième, sur 200 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, selon le plan de L. F. Zimpel, de 13 mai 1883, déposé parmi les archives de C. Pollock, ancien notaire.

Les améliorations comprennent le cottage double portant les Nos 81 et 83 rue Sixième, couvert en ardoises à 8 chambres de chaque côté, une grande écurie.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlot borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné par le No 16 de cette No 29, et mesure 30 pieds de façade rue